



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Technicien / Technicienne en prévention des risques industriels

Au sein d'un site industriel, le technicien ou la technicienne en prévention des risques industriels veille au respect des normes environnementales, ainsi qu'aux règles de sécurité. Son but ? Maîtriser les aléas qui peuvent arriver. Son expertise est un appui essentiel à la sécurité de tous.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Statut : **Statut salarié**

Secteurs professionnels : Industrie chimique, Industries, Mécanique

Centre d'intérêt : Je veux protéger la planète



© kckate16/iStock/Getty Images

Le métier

Incendies, explosions, fuites de produits toxiques, rejets de déchets polluants... Sur les sites industriels (usines, sites de production d'électricité, centrales nucléaires, entrepôts de stockage de matières premières ou encore barrages), des accidents peuvent parfois survenir, mettant en danger la santé des salariés présents ou l'environnement alentour. Les maîtriser, ou en tous cas les limiter, c'est le défi quotidien du technicien ou de la technicienne en prévention des risques industriels. Pour y parvenir, il ou elle commence par réaliser un diagnostic sur le terrain, afin d'identifier les risques. Ensuite, il faut mettre en place des protocoles et des règles de sécurité, et en suivre l'application. Contrôler régulièrement les installations (audits), pour s'assurer de leur conformité avec les normes en vigueur, et préconiser des actions correctrices, fait aussi partie de ses missions. Enfin, le technicien ou la technicienne doit également sensibiliser les équipes aux bons gestes en matière de sécurité et de respect de l'environnement, dans l'objectif de prévenir les accidents : répartition d'équipements de protection individuels, règles liées à la radioprotection, formation aux normes de sécurité incendie... Une parfaite connaissance des réglementations existantes est impérative.

Les études

Après le bac

2 ans pour obtenir le BTS métiers des services à l'environnement ou le BTS environnement nucléaire.

3 ans pour obtenir le BUT hygiène, sécurité, environnement (HSE).

5 ans pour obtenir un master spécialisé en risques et environnement ou une formation dédiée en école spécialisée (comme l'ESQESE ou l'Institut supérieur de l'environnement).

bac + 2

[→ BTS environnement nucléaire](#)

[→ BTS métiers des services à l'environnement](#)

[→ Technicien supérieur en radioprotection](#)

bac + 3

[→ BUT hygiène sécurité environnement parcours science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux](#)

[→ Licence pro mention gestion des risques industriels et technologiques](#)

bac + 5

Emploi et secteur

Secteur

Industrie chimique

Mécanique

Pour aller plus loin

Centre d'intérêt

[Je veux protéger la planète →](#)

Autres métiers à découvrir

Ingénieur environnement

Inspecteur des installations classées

Chargé hygiène sécurité environnement
(hse)

Ingénieur analyste de l'air

Ingénieur environnement et risques
industriels